



ADAINVILLE



INFOS

Bulletin Municipal d'informations

N° 101 DECEMBRE 2019

Le Mot du Maire,

Elections municipales :

Elles auront lieu le 15 mars 2020 pour le 1^{er} tour et le 22 mars pour le 2^{ème} tour.

Je vous informe que je ne serai pas candidate à cette élection. Après six mandats d'élue dont quatre en tant que Maire, j'ai décidé de me retirer de la vie publique.

Ces années passées à vos côtés ont été très enrichissantes.

Elagage :

La période hivernale est propice à l'élagage.

Je vous informe que les branches des arbres et des haies doivent être taillées en limite de propriété à l'aplomb du domaine public et que leur hauteur est limitée à 2 mètres.

Divagation chiens :

Je rappelle que les propriétaires de chiens, doivent et sont tenus d'appliquer le code de la santé publique à savoir « Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ... » « Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les campagnes... » arrêté DU 16 MARS 1955 (JO du 24 mars 1955)

Merci d'appliquer ces règles de vie.

Commerces itinérants :

Un nouveau boucher viendra succéder au boucher itinérant déjà en place sur la commune en début d'année prochaine.

Nous aurons donc sur le territoire deux commerces itinérants : le boulanger et le boucher.

Plus de détail en page 3 de ce bulletin.

Paiements Mairie à partir de 2020:

A compter du 1^{er} janvier 2020, les paiements des prestations à la commune ne pourront se faire que par carte bleue, chèque ou prélèvements. Ce sont les nouvelles directives du trésor public.

Je vous souhaite d'agréables fêtes et vous présente mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour l'année 2020.

*Avec mes sentiments dévoués
Votre Maire,
Marie-Hélène Quinault*





Vœux du
Maire



*Le Conseil Municipal
vous présentera
ses meilleurs vœux*

Le samedi 11 janvier 2020

à 18 heures

Vous êtes cordialement invités

à cette réunion amicale d'échange de vœux

qui aura lieu en Mairie d'Adainville, salle communale

CONGÉS DE NOËL



Pendant les congés de Noël, la mairie sera ouverte uniquement les :

- Jeudi 26 décembre de 14h à 17h
- Vendredi 27 décembre de 14 à 16h
- Lundi 30 décembre de 14h à 19h
- Jeudi 02 janvier 2020 de 14h à 17h
- Vendredi 03 janvier de 14h à 16h

Les horaires habituels seront rétablis à partir du lundi 06 janvier 2020

RÉNOVATION MAIRIE



Une rénovation de la Mairie et de l'ancien local des pompiers aura lieu en début d'année.

Ce projet intervient dans le cadre d'un contrat rural subventionné à 70% par la région et le département.

Pendant cette rénovation, l'accueil au public pourra être exceptionnellement perturbé.

RECENSEMENT 16 ANS



Nous vous rappelons qu'à partir de 16 ans, le recensement en mairie est obligatoire afin d'obtenir un certificat de recensement (nécessaire pour les épreuves du Baccalauréat, le permis ...) ainsi que la convocation à la journée d'appel à la défense.

Pour pouvoir vous faire recenser, venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

SIEED

La dernière collecte des déchets végétaux a eu lieu le 09 décembre 2019

Les collectes des déchets ménagers seront assurées les mercredis 25 décembre 2019 et 1er janvier 2020



Le SIEED met à la disposition des habitants de son territoire des composteurs de 400 litres ou de 600 litres moyennant une participation financière de 10€ pour les 400 litres et 15€ pour les 600 litres.

Pour les retirer vous devez vous rendre au siège du SIEED muni de votre badge d'accès aux déchetteries, un seul composteur par foyer

ELECTIONS



1^{ER} Tour Dimanche 15 Mars 2020 – Bureau ouvert de 8H00 à 20H00

2^{ème} Tour (si besoin) Dimanche 22 Mars 2020 – Bureau Ouvert de 8H00 à 20H00

Date limite d'inscription sur la liste électorale le 7 Février 2020 dernier délai.

Chacun a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Adainville n'ayant pas atteint les 1000 Habitants, le vote se fait sous la formule du **Panachage**

C'est-à-dire que sur les bulletins de vote des listes en présence, l'électeur peut rayer un ou plusieurs noms, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Pour être élu au 1^{er} tour, les candidats doivent avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des voix des votants

BOULANGERIE



Nous vous informons qu'un boulanger stationne devant l'école tous les vendredis de 11h20 à 11h45 sauf vacances scolaires.

Un service traiteur est également proposé (commande à passer 15 jours à l'avance).

Numéro de téléphone 06 78 57 69 42 ou par mail huetamelia@orange.fr



BOUCHERIE



A partir de mars 2020, votre Boucher à « domicile » présent à Adainville.

Livraison de viande, volailles et charcuterie Française :

Charcuterie sans additif, sans conservateur, sans colorants (seulement de la viande et des épices).

Pour plus d'information www.boucheriegillesgo.fr (A partir de février 2020)

N'hésitez pas à me contacter au 07 81 56 73 02, contact@boucheriegillesgo.fr

COMMANDE GROUPEE DE FUEL

Nous vous rappelons qu'il est possible de vous rajouter à la commande groupée de fuel que nous passons plusieurs fois dans l'année et qui nous permet de bénéficier de tarifs avantageux.

La prochaine commande aura lieu au courant du mois de janvier 2020; si vous êtes intéressés, merci de nous envoyer vos coordonnées par mail à mairie@mairie-adainville.fr ou par téléphone au 01 34 87 19 03.



TRANSDEV



A partir du 6 janvier, bougez librement en journée avec votre nouveau service de transport à la demande avec Ile de France mobilités

*Du mardi au vendredi de 09h30 à 15h30
et le samedi de 09h à 19h00*

Renseignements : tad.idfmobilites.fr
Ou au 09 70 80 96 63

La société Transdev recrute également des conductrices(eurs) en période scolaire...
Postulez sur rh.poleidfouest@transdev.com



HABITER MIEUX

Votre logement est mal isolé ?
Vous envisagez de faire des travaux ?
Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

Le département des Yvelines et l'Anah vous aident à rénover votre logement.

Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement technique tout au long de votre projet.

Pour vérifier votre éligibilité, consultez :
Monprojet.anah.gouv.fr

Plus d'informations sur yvelines.fr et faire.fr



Horaires d'ouverture
Mairie au public

Lundi et Jeudi : 14h à 17h
Mardi : 14h à 19h
Vendredi : 14h à 16h
Samedi : 10h à 12h
1 samedi sur 2
(consulter les dates de commissions
d'urbanisme)

Email
mairie@mairie-adainville.fr
Site
www.mairie-adainville.fr



COMMISSIONS D'URBANISME 2020

Samedi 11 et 25 Janvier
Samedi 8 et 22 Février
Samedi 7 Mars

RAPPEL

Le brûlage de tous déchets qu'ils soient verts ou ménagers est interdit sur tout le territoire conformément à la circulaire préfectorale du 8 Juillet 2011 et à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011.

BADGE DECHETERIE

Désormais, il est demandé aux habitants ou professionnels, de saisir la demande et de l'envoyer directement au SIEED (soit par courriel ou par la poste ou à Garancières aux bureaux du SIEED), dans l'attente de la saisie en ligne directement.

Vous trouverez le formulaire sur le site :
https://www.sieed.fr/images/IMPRIME_BADGE.pdf

Rappel des horaires des déchèteries de Boutigny-Prouais et Houdan
(fermées le 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020)

DECHETERIE DE BOUTIGNY - PROUAIS - 28410
Lieu dit Les Jons - Au croisement RD 305 - RD 101



DECHETERIE DE HOUDAN - 78550
Route d'Anet - Voie communale n°2

LUNDI : FERMETURE
MARDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
MERCREDI - JEUDI : fermée
VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
DIMANCHE : 9h - 13h

LUNDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
MARDI : FERMETURE
MERCREDI - JEUDI : fermée
VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
DIMANCHE : 9h - 13h



AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS



Les propriétaires fonciers sont informés que le géomètre du cadastre sera de passage dans la commune d'Adainville dans la période du 06 au 24 janvier 2020 afin de procéder aux opérations de mise à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, le géomètre sera amené à accéder à votre propriété dans le but de procéder à des mesures sans pénétrer dans l'habitation, ce travail est sans frais pour les propriétaires.

Entreprises Adainvilloises à votre service

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Ayant 2 ans d'expérience dans une école Montessori
Propose accueil au sein d'une mini-collectivité
Tél : 06.70.84.92.95
Page Facebook : assistante maternelle Adainville

Conseiller Immobilier

Albine PUYCHEVRIER
06 83 13 71 32
Albine.puychevrier@capifrance.fr

PLOMBIER RAMONEUR CHAUFFAGISTE

Tél : 07.82.56.35.90
Email : maplombrie78@free.fr
Installation, entretien, dépannage...

MULTI SERVICES Gilles CHAUMIER

Tél : 06 85 55 94 34

MOREL BATIMENT Étude et
coordination de travaux,
Coordonnateur sécurité, Santé, Expert
en états parasitaires - Assistance
technique Port : 06 08 46 35 55
morelbatiment@hotmail.fr

CUISINES ITALIENNES ET DRESSINGS SUR MESURE

Aménagement de la conception à la réalisation.
Tel : 06.84.15.97.28 / 09.83.39.30.99
Mel : herve@ateliers-hbc.fr/
www.ateliers-hbc.fr

ENT. DE TERRASSEMENT ET AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS

Loïc FOULON Tél : 01 34 87 14 89
Terrassement, drainage, raccordement de tout à l'égout,
assainissement, plantations, clôtures...

HARAS DU HAUT LE VENT

Centre équestre, pension de chevaux, transport.
Tél : 06 07 34 02 82 // 06 75 06 55 68
contact@rondoux.com



POSE & DEPANNAGE

Tél : 06 81 84 85 76
Alarme, serrurerie, blindage,
automatisme, portail, fenêtre...

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Jean-Denis LEROUX
Tél : 06.32.62.93.47
Fax : 01.34. 87.75.36



TAXI ADAINVILLE

Place de l'Église
Tél : 06.85.46.53.97
Dans votre région
une course, un RdV, un avion, un colis...